

Avril 2011

Projet de parc éolien de Saint Valentin

dans la MRC du Haut Richelieu

Mémoire déposé par Sandrine Duprez, résidente de Lacolle

Retraitée depuis 2009, je suis arrivée à Lacolle en mai dernier (2010) dans l'idée de m'installer à la campagne après avoir vécu 40 ans à Montréal. Je demeure sur la rue Van Vliet et je serais à environ 1000 mètres d'un groupe de 5 éoliennes géantes au sud de St-Valentin.

Au moment de l'achat de ma maison en janvier 2010, je n'ai pas été informée du projet de parc éolien dans la région. C'est par les journaux locaux que j'en ai pris connaissance, une fois installée.

J'ai assisté à la première partie de l'audience et j'ai cru comprendre que les citoyens eux-mêmes, surtout les plus directement touchés, ceux de Saint Valentin et de Saint Paul de l'île aux Noix et aussi tous ceux des villages avoisinants, n'avaient pas été correctement informés. L'acceptabilité sociale n'a pas été démontrée.

Mes préoccupations liées au projet

1. La détérioration irréversible du paysage

Dans la municipalité de Lacolle, certaines rues sont classées historiques et tous travaux de rénovation touchant la façade doivent préalablement être présentés à la Municipalité pour approbation ou refus dans la perspective de garder une certaine harmonie. Peut-on parler d'harmonie lorsque 25 structures géantes, aux formes ultra-modernes, viendront se dresser à proximité de notre petite localité, fière de son patrimoine historique? Peut-on allier des matériaux tels que la pierre et la brique avec des poteaux, des fils, de l'acier et des structures métalliques blanches et mouvantes. Rencontre ou plutôt heurt entre deux mondes diamétralement opposés.

2. Perturbations nocturnes

Le fait que les 25 éoliennes clignoteront et risquent de faire du bruit toutes les nuits me dérange.

3. Les dommages fort probables sur la santé

Je m'inquiète des infrasons, inaudibles mais responsables de perturber le sommeil de certaines personnes, d'animaux domestiques et du bétail. Aucune étude québécoise ne s'est encore penchée sur le problème et il n'est pas jugé nécessaire de le faire maintenant, avant l'implantation des parcs d'éoliennes.

Quand des études seront faites sur le sujet et que des conclusions mettant en garde le promoteur quant aux distances à respecter entre éoliennes et habitations, il sera trop tard... le mal sera fait. Nous n'aurons plus qu'à déménager!

Mes suggestions

Je pense que le Québec dispose d'un territoire suffisamment vaste pour être en mesure de trouver des endroits adéquats à l'implantation de parcs éoliens loin de milieux habités.

Ma conclusion

Je suis contre l'implantation d'éoliennes industrielles dans la région de Saint Valentin.

279 P NP DM34

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

?